



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE MEURTHE-ET-
MOSELLE

Préfecture
Direction de l'action locale
Bureau des affaires budgétaires et
financières des collectivités locales

Nancy, le 24 AVR. 2014

Affaire suivie par : Christophe DONTENVILLE
Téléphone 03 83 34 25 66
Télécopie 03 83 34 22 31
Courriel christophe.dontenville@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Le Préfet de Meurthe-et-Moselle

à Mesdames et Messieurs les maires
et présidents de groupements de communes
à fiscalité propre du département
de Meurthe-et-Moselle

En communication à Madame et messieurs les sous-préfets
de Briey Lunéville et Toul

Objet : informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux
pour 2014

Je vous prie de trouver, ci-joint, un document présentant les nouvelles dispositions afférentes à la fiscalité locale, prévues notamment par la loi de finances initiale pour 2014 (n° 2013.1478 du 29 décembre 2013), par la loi de finances rectificative pour 2013 (n° 2012-1510 du 29 décembre 2012) et par différentes dispositions réglementaires.

Dans un souci de simplification, et conformément aux instructions formulées par le Premier Ministre, les dispositions qui figuraient précédemment dans les circulaires annuelles relatives aux informations fiscales utiles à la préparation des budgets primitifs locaux sont désormais accessibles par d'autres canaux :

- L'actualisation de la présentation du nouveau paysage fiscal local issu de la suppression de la taxe professionnelle sera mis en ligne sous forme de guide pratique sur le site <http://www.collectivites-locales.gouv.fr/>.
- En matière de fiscalité de l'urbanisme, seules les nouveautés issues des dernières lois de finances sont présentées dans les annexes jointes.
- Compte tenu de l'importance que revêt la réforme des valeurs locatives, des notes devraient également être mises en ligne sur le site internet susvisé.

Mes services restent bien entendu à votre disposition pour vous apporter toute précision complémentaire.

Le préfet,
not. le Préfet
et par délégation,
le Secrétaire Général.

Jean-François RAFFY